

décembre 2021

JOURNAL DU PROJET #5

TOUTES LES ACTUALITÉS
DU NPRU DES VILLES
DE MELUN ET LE MÉE-SUR-SEINE



La concertation sur le projet d'aménagement du secteur Plein ciel,
au Mée-sur-Seine

Le relogement à Melun, comment cela se passe ?

www.ville-melun.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Liberté - Égalité - Fraternité

ANRU
Agence Nationale
sur la Rénovation
Urbaine

HABITAT 77
SOLIDAIRE RESPONSABLE
Office public de Habitat de Seine-et-Marne

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ActionLogement

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

**Caisse
des Dépôts**

3Moullins
Groupe PolyLogis

**MELUN
VAL DE SEINE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Région
Île de France

leMée
sur Seine





édito

Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 marque la finalisation de la convention cadrant le NPRU, projet urbain d'envergure sur les territoires de Melun et du Mée-sur-Seine.

A Melun, les enquêtes sociales ont fait place aux premiers déménagements des familles de la "tour Lorient", débutant ainsi le processus de relogement des habitants des bâtiments prévus à la démolition.

Au Mée-sur-Seine la concertation réglementaire sur le projet d'aménagement du centre commercial Plein Ciel avec les habitants et les commerçants s'est achevée. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu de nouveau nous retrouver et, par la même occasion, échanger autour d'un projet structurant pour nos deux communes.

Les habitants et les acteurs économiques du quartier Plein Ciel ont pu échanger et discuter sur le projet avec les élus et les techniciens. Les premiers documents de travail ont été présentés et la démarche de concertation s'est poursuivie avec un débat riche, porteur de nombreux points de vue des usagers.

L'ensemble des techniciens et des élus travaillent depuis plusieurs années sur ce sujet majeur pour le mieux vivre des habitants et des commerçants. Nous restons mobilisés et à votre disposition pour avancer ensemble vers un environnement plus conforme à nos modes de vie actuels.

Nous vous laissons prendre connaissance des actualités du projet que nous dessinons pour l'avenir de nos deux villes.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année !

Louis Vogel,
Maire de Melun

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France

Franck Vernin,
Maire de Le Mée-sur-Seine
2^e Premier Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

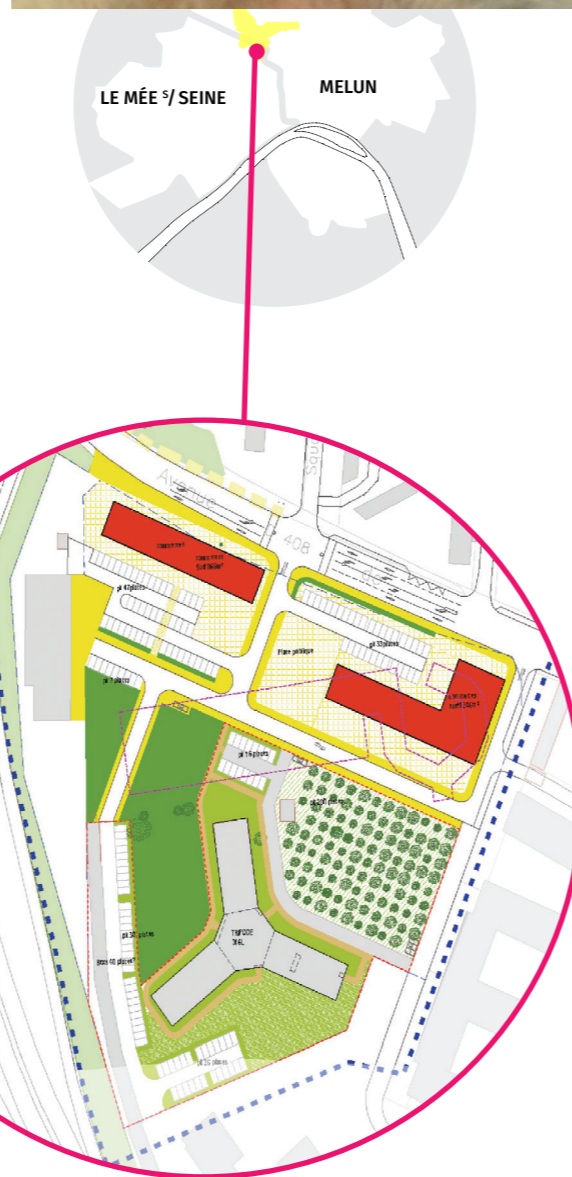


Plein feu sur Plein Ciel

Formée de l'emblématique immeuble d'habitation « le tripode » composé de 316 logements, du centre commercial Plein Ciel et d'espaces extérieurs divers (parkings, voirie, etc.), la copropriété privée Plein Ciel située au Mée-sur-Seine est comprise dans le périmètre du NPRU. Ce projet prévoit :

- Le repositionnement d'environ 15 commerces le long de l'avenue de Corbeil
- La requalification des stationnements et des espaces publics
- La réhabilitation de la copropriété du Tripode*

Le Conseil municipal mééen a approuvé les objectifs et défini les modalités de la concertation pour le projet de renouvellement urbain Plein Ciel par une délibération du 18 septembre 2020.



■ Périmètre du NPRU

Vous avez été concertés et avez pu donner votre avis !

Les Mééens ont pu s'approprier le projet, participer à sa définition et voir la déclinaison sur le terrain des objectifs du projet. Le temps de la concertation réglementaire est terminé mais les échanges continueront tout au long du projet.

3 Réunions publiques

Elles se sont tenues dans le cadre de la concertation qui ont permis aux Mééens, aux élus et aux techniciens de débattre du projet de renouvellement urbain, de présenter le projet et la démarche de concertation ainsi que des prochaines étapes à venir.

Mardi 5 octobre

Dédiée aux
commerces
(env. 20 personnes)

Jedi 14 octobre

Avec les
commerçants,
propriétaires
de locaux
commerciaux,
copropriétaires
des logements du
tripode et ouvert
à la population en
général
(env. 100 personnes)

Mardi 9 novembre

Avec les
commerçants,
propriétaires
de locaux
commerciaux,
copropriétaires
des logements du
tripode et ouvert
à la population en
général
(env. 80 personnes)

Des Permanences en Mairie



4 permanences



7 visites



1 rendez-vous
en mairie

Des retours par écrit



90 e-mails



28 contribution
sur le registre
en mairie



1 dossier et ses
annexes sur
lemeesurseine.fr

Un retour de la concertation vous sera proposé au premier trimestre 2022 !

*Dans le cadre du plan de sauvegarde cofinancé par l'ANAH

Questions à... Monsieur Bourkia

Quelles ont été les étapes de votre relogement ?

J'ai d'abord répondu à l'enquête sociale, qui m'a permis de donner toutes les informations nécessaires. J'ai eu une première proposition à François Couperin. Je suis allé visiter avec le gardien, l'appartement était très beau, très grand, rien à redire, mais le cadre ne me convenait pas. Je voulais changer de quartier. J'ai donc refusé le logement en justifiant mon choix. Initialement je voulais quitter Melun pour me rapprocher de ma fille. Finalement j'ai eu une seconde proposition cette fois-ci dans un secteur proche de la gare, toujours à Melun. J'ai décidé d'accepter ce logement, car le cadre de vie est très bien. L'appartement est plus petit qu'à la tour, je paye moins cher.

Que pouvez-vous nous dire sur l'accompagnement au relogement ?

J'ai obtenu un Guide du relogement à la Maison du projet avant de déménager. Une fois que j'ai accepté le logement proposé, c'est allé très vite. J'ai eu un très bon contact avec la cellule relogement d'HABITAT 77. Pour le déménagement, mon interlocuteur m'a expliqué que c'était possible de déménager directement, ou bien que je pouvais avoir une indemnisation si je le faisais par moi-même, ce que j'ai choisi. Ce qui est plus difficile quand on déménage c'est de se refaire des contacts. J'avais des voisins qui étaient des amis. Là où je suis-je ne connais pas encore les voisins, le cadre est très calme, il n'y a pas l'insécurité de la tour, mais les voisins ne se parlent pas autant.

Que conseillez-vous aux personnes concernées par un futur relogement ?

D'abord, il faut se dire que c'est une question de temps. Cela va arriver. Tout le monde va être relogé et la tour sera démolie. Ensuite, je pense qu'il ne faut pas être trop exigeant. Certains voisins demandent trop de choses, il faut savoir prioriser. Dans l'idéal, j'aurais voulu déménager plus loin, dans le sud de la France même, mais c'était trop compliqué ! Finalement je suis proche de la gare, de la Rochette, des commerces, dans un quartier tranquille. Je suis content d'avoir été relogé. L'idéal serait que mes amis puissent être relogés à proximité !



M. Bourkia,
ancien locataire de la Tour du 13 square
de Lorient, interviewé dans le cadre de
son relogement.

« ... c'est une question
de temps. Cela va
arriver. Tout le monde
va être relogé ... »

« ... il faut avoir des
priorités ... »



Guide du relogement

Disponible aussi en ligne
sur le site de la ville.

+ d'infos :

Cellule Relogement Habitat 77
01 64 14 11 19 / 01 64 14 11 33
relogement@habitat77.fr

Maison du Projet

2 ter rue Édouard Branly 77000 Melun - 01 60 56 03 40
projetsurbains@ville-melun.fr

Horaires : lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.